

AMNESTY INTERNATIONAL

Déclaration publique

Index AI : ASA 23/003/2007 (Public)
Bulletin n° : 040
ÉFAI
27 février 2007

Cambodge. Les auteurs présumés du meurtre d'un syndicaliste doivent être traduits en justice

Six associations de défense des droits humains et syndicats condamnent le dernier assassinat en date

(Londres, le 27 février 2007) Le gouvernement cambodgien doit veiller à ce que le meurtre de Hy Vuthy, syndicaliste, fasse l'objet d'une enquête indépendante et approfondie et à ce que les responsables présumés de cet acte soient jugés lors de procès conformes aux normes internationales d'équité, ont déclaré ce 27 février les principales organisations syndicales et de défense des droits humains.

Parmi ces organisations figurent Amnesty International, Human Rights Watch, la Confédération syndicale internationale (ITUC), le Forum asiatique pour les droits humains et le développement (FORUM-ASIA) et l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'homme (programme conjoint de la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme et de l'Organisation mondiale contre la torture/OMCT)

Le 24 février, **Hy Vuthy**, président du Syndicat libre des travailleurs du Royaume du Cambodge (FTUWKC) de l'usine textile Suntex, a été abattu alors qu'il rentrait chez lui à moto, après avoir travaillé dans l'équipe de nuit à l'usine Suntex, dans le quartier de Dangkao à Phnom Penh. Le meurtre, qui a eu lieu à moins d'un kilomètre de l'usine, aurait été commis par deux hommes circulant à moto.

Hy Vuthy est le troisième responsable syndical appartenant au FTUWKC assassiné en trois ans. Chea Vichea, président du syndicat, a été abattu en janvier 2004. En mai 2004, c'est Ros Sovannareth, président du FTUWKC de l'usine Tringgal Komara, qui était assassiné.

Le meurtre de Hy Vuthy est le dernier en date d'une série d'attaques et d'assassinats de militants syndicalistes au Cambodge. Au cours de l'année 2006, plusieurs agressions violentes de responsables du FTUWKC se sont produites à l'usine Suntex et à celle, voisine, de Bright Sky. Tout au long de l'année, les représentants du syndicat (FTU) des deux usines, qui appartiennent au même propriétaire, ont fait pression pour obtenir de meilleures conditions de travail et négocier notamment les durées des contrats.

En mai, **Chey Rithy**, vice-président du syndicat à l'usine Suntex, a été agressé alors qu'il rentrait chez lui après son travail. Le même mois, **Chi Samon**, président du FTU à l'usine Bright Sky, a été attaqué par sept hommes, parmi lesquels se serait trouvé un membre d'un syndicat rival. Il a été frappé à plusieurs reprises au visage et sur le corps à coups de bâtons et de barres de fer. En mai toujours, **Yeng Vann**

Yuth, militant actif du FTU, a également été attaqué. En juin, **Lem Samrith**, trésorier du FTU à l'usine Bright Sky, a été battu par une vingtaine d'hommes alors qu'il quittait l'usine après avoir travaillé dans l'équipe de nuit. En juillet, **Lay Chamroeun**, vice-président du FTU à l'usine Suntex, a été agressé par six jeunes hommes à moto alors qu'il quittait son travail. En septembre, **Choy Chin**, secrétaire général du syndicat à l'usine Suntex, a été frappé à la tête par deux hommes armés d'un tuyau de métal. En octobre, **Em Chhay Tieng**, vice-président du FTU à l'usine Bright Sky, a été frappé au visage et menacé d'arrestation au cours d'une grève dans l'usine.

Une telle politique de violences a de fortes chances d'inciter à la prudence les membres et dirigeants du FTUWKC et des autres syndicats du pays. Elle se traduit par un ralentissement des activités syndicales parmi les ouvriers. Le Cambodge est État partie à toutes les conventions importantes de l'Organisation mondiale du travail, notamment celles relatives à la liberté d'association et de négociations collectives. Le pays est également partie au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, qui prévoient tous deux le droit de toute personne de constituer un syndicat ou d'adhérer au syndicat de son choix et le droit des syndicats de fonctionner librement. La Déclaration de 1998 des Nations unies sur les défenseurs des droits humains a également inscrit le droit de toute personne, « *individuellement ou en association avec d'autres, de promouvoir la protection et la réalisation des droits de l'homme* ».

Poursuivre en justice les auteurs présumés du meurtre de Hy Vuthy est la seule manière de signaler clairement aux auteurs d'actes de violence à l'égard de syndicalistes que de tels comportements ne sauraient être tolérés. Le gouvernement cambodgien doit mettre un terme au climat d'impunité qui prévaut dans le pays.